

- Travaux d'urgence de confortement de perré : travaux réalisés en période hivernale en cas de sinistre survenu sur un perré suite à une tempête.

3.2 Enjeux environnementaux

Le linéaire des perrés est concerné par :

- 1 ZNIEFF de type II,
- 2 sites Natura 2000,
- 2 périmètres de protection de monuments historiques,
- 2 sites inscrits.

Néanmoins, le secteur d'étude est un site anthropique situé en bout de plage ne présentant pas un intérêt particulier pour la biodiversité. Le secteur présente en effet une faible richesse environnementale.

3.1 Incidences

Les perrés du Pyla sont des ouvrages présents depuis plus de 100 ans jouant un rôle essentiel dans la lutte contre l'érosion et le maintien du trait de côte. Il s'agit de structures anthropiques qui n'impactent pas le milieu naturel.

Les travaux d'entretien n'auront pas d'impact supplémentaire sur le Domaine Public Maritime car ils ne concernent que des réparations ponctuelles sur les perrés existants.

Les travaux de confortement/reconstruction pourront légèrement empiéter sur la plage et donc sur le Domaine Public Maritime, du fait de la mise en place d'une nouvelle protection devant la structure existante.

A noter que les travaux seront réalisés indépendamment par chaque propriétaire. Ces derniers réaliseront alors les dossiers réglementaires nécessaires (Dossier loi sur l'eau, porter à connaissance) en amont de la réalisation des travaux afin de s'assurer de l'absence d'impact sur l'environnement.